

AGATA REBKOWSKA
Université de Wrocław

Négation et le non-dit. Vers le sens social de la Russie dans la presse écrite française

Negation and the Unspoken. Towards the Social Meaning of Russia in the French Press Media

Abstract

This paper deals with the social meaning of Russia in the French Press Discourse. The particular aim is to examine the nature and the role of negation, which seems to be one of the mechanisms that have a considerable impact on the construction of the meaning of the Proper Name. We discuss, on the one hand, the role of negation that affects the reformulations of *la Russie* within attributive structures and, on the other hand, the negation in the conditional propositions of structure *si A, B* (*if A, B*). Corpus material is taken from the French national daily press and published in March 2014, at the time of the annexation of Crimea.

Keywords: negation, negativity, social meaning, discourse analysis

Introduction

Cette étude a pour objet les mécanismes de construction du sens social de la Russie dans le discours de la presse quotidienne. Le sens social, contextualisé et dynamique, est déterminé par des facteurs culturels et socio-politiques (Veniard 2013 : 24). Il émerge à un moment historique pour entrer plus largement en circulation : en étant repris par et dans différents discours, il peut se cristalliser ensuite dans l'aire doxique et langagière. Il est surtout révélateur dans le contexte du discours médiatique. Par leur pouvoir symbolique, les médias peuvent structurer les attitudes d'une communauté discursive et organiser la mémoire collective de celle-ci.

La construction du sens social s'effectue dans l'acte de sémiotisation : nommer les objets du monde revient en même temps à exprimer un point de vue sur ceux-ci (Veniard 2013 : 16-17). Les mécanismes qui contribuent à la construction du sens social peuvent être de différentes natures. Nous

nous intéresserons ici à quelques phénomènes liés à la négation et à la négativité, qui, en faisant ressortir le non-dit, contribuent à la construction du sens social de la Russie.

1. Cadre théorique et méthodologique

Cette étude puise dans les travaux inspirés par la linguistique d'énonciation qui s'intéresse à la dynamique de l'acte de production des messages linguistiques. La linguistique d'énonciation accorde une place centrale aux énoncés, considérés comme les réalisations concrètes produites dans l'acte d'énonciation et prises en charge par un énonciateur (Benveniste 1966 : 80 ; Détrie *et al.* 2017 : 127). Notre démarche s'inscrit plus précisément dans le cadre de l'approche discursive et praxématique : tout en percevant les mécanismes linguistiques comme phénomènes de production de sens reliés à une praxis sociale (Bres 1998 : 22), nous nous pencherons sur le rôle de la négation dans la production du sens social de la Russie, construit et véhiculé dans le discours journalistique.

Nous nous concentrerons plus particulièrement sur les opérateurs de négation qui apparaissent dans les phrases attributives avec reformulants du nom propre *la Russie* ainsi que dans les propositions conditionnelles, ces deux types d'emploi étant les plus représentatifs pour le corpus étudié. Au sein de ces deux catégories, c'est la négation syntaxique¹ à deux termes *ne pas* qui occupe la place centrale, d'autres formes de la négation, comme la négation composée obtenue par composition *y* sont beaucoup moins présentes. On prendra également en compte l'impact de la négativité lexicale² qui affecte les propositions conditionnelles avec négation en jouant ainsi un rôle dans la construction du sens social de la Russie.

Pour examiner l'impact de la négation comme mécanisme de production de sens, nous allons envisager la négation dans la perspective fonctionnelle (*cf.* Moeschler 1992 : 8) inaugurée par Oswald Ducrot (1972, 1984), adoptée entre autres dans les travaux de Jean-Claude Anscombre (1977), Henning Nølke (1992) ou de Jacques Moeschler (1982, 1992, 2013). Pour Ducrot, la fonction la plus importante de la négation est de s'opposer à un discours adverse. Cette négation appelée polémique (illocutoire ou rhétorique chez Anscombre 1977 : 36) possède une dérive à valeur descriptive dont la fonction est avant tout de décrire un état de choses. Le troisième type est enfin la négation métalinguistique qui sert à contredire les termes et qui annule les présupposés du positif. (Ducrot 1984 : 216–218).

Dans le corpus étudié, nous accordons une attention particulière aux négations polémique et descriptive. Enchâssés dans des structures de nature et fonction différentes, elles font ressortir les non-dits, les contenus implicites qui ne « constituent pas en principe un véritable objet du dire » (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 21)³ et qui contribuent par la suite à la construction du sens social de la Russie. Le recours à la négation permet d'activer de manière non explicite les déjà-dits sur la Russie et de masquer le

1 Comprise comme « les opérateurs NEG qui peuvent d'une part exprimer l'assertion négative en prenant pour actants les opérateurs exprimant l'assertion P, d'autre part être construits sans modification morphologique dans la structure syntagmatique du même énoncé P » (Muller 1994 : 56).

2 *Cf.* point 3.2.

3 Comme le constate Ducrot, « ce qui est dit dans le code est totalement dit, ou n'est pas dit du tout. Or on a bien fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses, et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon telle qu'on puisse refuser la responsabilité de leur énonciation » (Ducrot 1972 : 5).

Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, la catégorie des contenus implicites recouvre entre autres les présupposés, sous-entendus, inférences, insinuations, allusions ou implications (Kerbrat-Orecchioni 1986 : 8).

statut référentiel de celle-ci. La négation inscrite dans les propositions conditionnelles et atténuée par la négativité, révèle, quant à elle, les non-dits argumentatifs du discours diplomatique.

Nos observations sont basées sur un corpus de textes tirés de la presse écrite généraliste⁴, gravitant autour d'un événement de nature conflictuelle, à savoir la crise de Crimée en 2014. Nous avons pris en compte le moment discursif allant du 28 février au 31 mars 2014, c'est-à-dire de l'entrée de l'armée russe en Crimée jusqu'à l'annonce des sanctions par les gouvernements américain et européens. Cet événement, par son caractère conflictuel et polémique, constitue à notre sens un cadre privilégié d'analyse des mécanismes de construction du sens social de la Russie, acteur principal de l'événement. Le corpus englobe au total 51 occurrences de la négation (dont 48 de la négation syntaxique *ne pas*) insérée dans les phrases attributives et conditionnelles. Quoique centré sur des articles consacrés à un événement concret, ce corpus exploratoire permet d'effectuer de premières observations qui nous semblent prometteuses et qui méritent d'être confrontées à un corpus plus significatif⁶.

2. Négation et phrases attributives

La première variante de négation observée dans le corpus est celle qui affecte les phrases attributives avec prédicat introduisant les reformulants du Npr *la Russie*⁷. Les structures qui assurent la négation du syntagme reformulant relèvent surtout de la négation syntaxique en *ne pas..* (1–3) ou, éventuellement, représentent une négation composée, employant un opérateur non négatif (4) (cf. Muller 1991 : 54) :

- (1) Pour M. Obama, **la Russie** a été ces dernières années un interlocuteur difficile sur bien des dossiers, mais **elle n'était certainement pas** considérée comme **une menace**. (Le Monde 7/03)
- (2) Si Poutine décide de pousser son avantage, « il ne sera pas évident de motiver les soldats, car ils **ne voient pas la Russie en ennemi** » (Le Figaro 11/03)
- (3) « 80 % de ces soldats vont prêter serment à la Russie. La plupart sont des locaux ou ont fait leur vie ici, ils ont une maison, une famille », estime Andreï Karaoulov, un habitant « prorusse » de Perevalnié qui passe ses jours et ses nuits à la porte de la base pour s'assurer qu'aucun blindé n'en sort. À moins qu'il ne s'agisse de faire croire que **la Russie n'est pas une force d'occupation**. (Le Figaro 19/03)
- (4) Les compagnies pétrolières occidentales en affaire avec **la Russie** s'avancent ces jours-ci en procession pour jurer qu'elles y maintiendront leurs investissements. Et elles adjurent leur gouvernement de

4 Il s'agit tout d'abord de la presse nationale « de référence » (*Le Monde, Libération, Le Figaro*), enrichie d'autres quotidiens nationaux et régionaux accessibles dans la base de données *Europresse*. Les deux catégories englobent au total 47 titres des quotidiens (cf. *Europresse*, en ligne).

5 Compris comme le moment de surgissement de l'événement dans les médias (Moirand 2007 : 5).

6 L'observation de la négation syntaxique *ne pas* insérée dans les phrases attributives dans les articles tirés de seulement trois quotidiens (*Le Monde, Le Figaro, Libération*) et parus dans les années 2005–2020 nous a permis de recenser presque 170 occurrences de la structure *la Russie + ne+être+ pas+ GN*. L'étude de ce corpus est réalisée dans le cadre du projet Initiative d'excellence – université de recherche pour les années 2020–2024 pour l'Université de Wrocław.

7 Nous considérons comme reformulants les éléments qui – sans forcément être introduits par des marqueurs de reformulation – sont en équivalence sémantique avec le vocable initial et influent ainsi sur des propriétés désignationnelles de celui-ci. La coréférence entre le mot initial et ses reformulants est assurée dans la continuité discursive par le biais du métalangage, des marques typographiques, dans le réseau diaphorique ou encore par l'équivalence distributionnelle (Mortureux 1993 : en ligne).

ne pas prononcer de sanctions contre Moscou. **Le pays** est devenu **trop important pour** être traité comme **un adversaire**. (Le Monde 8/03)

Au niveau sémantique, la négation affecte avant tout les dénominations qui semblent s'inscrire dans l'aire des savoirs doxiques, stéréotypés. Le caractère doxique de ces dénominations résulte de leur valeur générale et fortement affective, de leur propriété catégorisante qui place la Russie sur l'axe identitaire « nous – l'Autre », mais aussi du caractère flou de ses sources énonciatives⁸.

2.1. Écho de la doxa

Les dénominations qui reformulent le Npr *la Russie* ont un caractère de marqueurs d'exclusion. Leur fonctionnement est proche de celui des termes relationnels (Kerbrat-Orecchioni 2002 : 42) ou des marqueurs de catégorisation identitaire par contraste (Steuckardt 2002 : en ligne) : les dénominations telles que *ennemi*, *adversaire*, *menace* ou *force d'occupation* impliquent l'existence d'un groupe de référence et supposent une relation qui s'établit entre les deux. Elles attribuent donc à la Russie le statut d'Autre et signalent sa non-appartenance, voire son exclusion de cette communauté. Employés sans complémentation, ces lexèmes ne caractérisent pas pour autant l'identité du groupe : l'exemple (2) est le seul où la structure attributive permet de mettre explicitement en opposition *la Russie* et *les soldats en Crimée* ; dans d'autres cas, l'identité du groupe se dilue dans une construction passive (1) ou une assertion assumée par un énonciateur masqué par le discours indirect libre (4). Toutefois, en prenant en considération les instances énonciatives, telles que le chef d'État américain (1) ou une voix pouvant représenter les intérêts économiques et politiques de l'Occident (4), on pourrait assimiler ces groupes identitaires avec des communautés d'ordre politico-économique en Occident et militaire en Ukraine (2), l'identité du *nous* étant plus ou moins effacée.

En outre, la nature de la relation entre la communauté de référence et la Russie est le plus souvent négative, la plupart des dénominations activant le potentiel affectif et provoquant un effet « dysphorique ». Elles relient la Russie à l'idée simplifiée du Mal : *force d'occupation* et *menace*, par leur caractère abstrait, renforcé dans le dernier cas par l'absence de compléments classifiants ou caractérisants, attribuent à la Russie le statut d'une force majeure possible d'advenir à tout moment ; le terme marqué *ennemi*, mais aussi *menace* ou *force d'occupation* s'inscrivent dans l'isotopie du conflit. À cela s'ajoute l'asymétrie entre *la Russie* et le groupe de référence : tandis que *adversaire* suppose une certaine rivalité, une bidirectionnalité, le mouvement exprimé par *menace* ou *force d'occupation* est unidirectionnel, ce qui peut renforcer encore l'effet dysphorique. Le caractère stéréotypé repose aussi sur le faible statut informationnel de ces dénominations, vu l'ambiguïté sémantique de *ennemi* (« objet ou agent de l'hostilité » [TLFi]) et d'*adversaire* (la nature de la lutte est masquée, ce mot peut désigner un antagoniste dans un combat armé, idéologique, ou autre [TLFi]), et le caractère abstrait, événementiel et potentiel de *menace*.

À cela s'ajoute enfin l'absence d'origine précisément repérable de ces tournures. Les sources énonciatives des reformulants marqués de *la Russie* ne sont pas vérifiables dans la matérialité du texte : elles ne sont explicitées ni dans le contexte proche des reformulants, ni dans l'aire de l'article. Les reformulants du vocable peuvent donc correspondre aux discours effectivement tenus précédemment, aux vérités doxiques ancrées dans la mémoire collective, mais aussi représenter les sens anticipatifs, construits par le locuteur dans l'acte de lecture.

8 Sur les traits du stéréotype cf. entre autres Dufays, Kervin 2010 : en ligne.

2.2. Rejet de la doxa négative

Si on admet que la négation s'effectue non pas sur un *dictum*, mais sur un énoncé déjà actualisé (Bres, Nowakowska 2006 : 29), on l'envisagera comme procédé de reformulation, où le reformulé se réalise sur le mode présuppositionnel en ce sens que son existence s'inscrit intrinsèquement dans la forme de l'énoncé (cf. Ducrot 1984 : 217–218; Kerbrat-Orecchioni 1986 : 25). Le reformulé représente dans la plupart des cas un point de vue opposé et hiérarchiquement inférieur par rapport à l'énoncé du locuteur (Ducrot 1984 : 217–218 ; Bres, Nowakowska 2006 : 29).

Dans le corpus étudié, la négation insérée dans les structures attributives a le plus souvent un caractère polémique. Elle s'accompagne d'autres marqueurs dialogiques, tels que l'adverbe épistémique *certainement*, qui repose sur un dédoublement énonciatif et constitue une sorte de commentaire réflexif portant sur le dit assumé par le locuteur (Authier-Revuz 1998, d'après Vion 2006 : 108) (1) ; l'expression consécutive *être trop X pour Y*, avec avec un adverbe qui marque le degré excessif et nie la conséquence, ici : *traiter le pays comme un adversaire*, ou encore l'expression *faire croire que*, qui infirme la proposition niée, celle-ci étant une réponse à l'assertion antérieure : *la Russie est une force d'occupation*.

La question qui se pose est de savoir avec qui et avec quoi dialoguent les énonciateurs à travers les structures de négation. Comme il a été dit *supra*, les reformulants du vocable *la Russie* peuvent correspondre à une énonciation antérieure effective ou potentielle, les sources énonciatives de ces actes énonciatifs n'étant pas identifiables. Ainsi, la négation peut être considérée comme l'infirmité d'une assertion antérieure (*Elle /la Russie/ était considérée comme une menace/est une force d'occupation*), ou, éventuellement, en tant qu'une réponse anticipative à une interrogation (*était-elle considérée comme une menace ? peut-on la traiter comme un adversaire ?*) (cf. Bres et al. 2019 : 277–279).

Quant à l'objet du rejet, la négation des termes relationnels affectifs conduit, plus ou moins directement, à la déconstruction de la doxa. On observe ici deux cas de figure : la négation porte explicitement sur le contenu doxique en le rejetant en tant qu'élément identificateur de la Russie, ou bien, placée devant un verbe d'opinion, elle entre en interaction avec les modes de perception de la Russie, sans que l'énonciateur s'engage dans l'identification de celle-ci.

Dans le premier cas, la négation prédicative infirme l'assertion construite avec le verbe copule *être*. Dans (4), ce verbe à spectre sémantique large et à caractère atemporel introduit un attribut nominal sans expansion construit avec un article indéfini. Ce dernier assure une interprétation identificatoire du sujet et ne permet pas tant d'énoncer les propriétés du sujet que plutôt de le présenter, de le faire connaître à l'interlocuteur (cf. Kupferman 1979 : 138). Il est toutefois à noter que l'énonciateur ne prend pas entièrement en charge l'assertion niée. Par l'emploi de la structure *faire croire que*⁹ qui introduit la complétive avec la négation, l'énonciateur ne rejette pas le contenu doxique négatif : tout au contraire, il l'inscrit dans la catégorie du vrai en assurant ainsi sa continuité. La proposition négative repousse le reformulé (*la Russie est une menace*) pour servir ensuite de point d'appui à l'énonciateur qui s'en distancie, le rejet du contenu doxique n'étant donc qu'apparent. Le double rejet fait écho de la doxa et permet d'identifier la Russie de manière indirecte, sans explicitement prédiquer sur celle-ci. En même temps, l'infirmité de la structure négative à travers l'expression *faire croire que* inscrit le rejet du contenu doxique dans le domaine du mensonge, de la tromperie, et permet d'envisager la Russie comme une entité dont la vraie nature peut être cachée, masquée.

9 *Faire croire qqc. à qqn.--> persuader quelqu'un d'une chose (gén. inexacte ou fausse)* [TLFi]

La deuxième variante de la négation est celle par laquelle l'énonciateur négocie avec le contenu affectif doxique de manière indirecte. Dans ce cas, il s'agit de structures qui affectent les prédicats faisant intervenir des verbes attributifs qui dénotent un processus mental : les verbes tels que *considérer* et *voir* sont des verbes non-factifs qui ne présupposent pas la vérité du complément qu'ils introduisent¹⁰. De même, la négation qui anticipe ces verbes ne permet pas d'induire la vérité ou la fausseté des propositions : *la Russie est une menace/un ennemi*, la particularité de la présupposition étant de résister à la négation¹¹. Ici, la négation n'infirme pas directement les reformulants négatifs, mais porte sur les attitudes énonciatives concernant la perception de la Russie. De la sorte, l'énonciateur convoque le stéréotype sans s'engager lui-même sur sa véracité ou sa fausseté. La responsabilité du jugement est attribuée aux autres sources énonciatives, et le sens social de la Russie s'appuyant sur le rejet du contenu doxique se construit à travers l'énonciation autre.

2.3. Négation du terme marqué et masquage du statut référentiel de la Russie

Un autre effet de la négation insérée dans les phrases copulatives à attribut affectif est l'effacement du statut référentiel de la Russie. Comme le constate Claude Muller, la négation d'un terme marqué n'a aucune valeur descriptive : « si on nie le négatif, c'est pour faire percevoir autre chose que ce que le terme non marqué seul pourrait faire comprendre » (Muller 1991 : 17, 68). Selon Muller, ce genre de négation peut signifier non seulement une valeur intermédiaire entre le positif et le négatif, mais aussi un très haut degré au-delà du positif (Muller 1991 : 67–68). Ceci dit, la négation de reformulants de *Russie/elle/pays* ne se laisse pas ramener aux simples antonymes de ces reformulants, d'autant que ces derniers possèdent plusieurs complémentaires positifs¹² et ont un fonctionnement proche des prédicats scalaires, avec un espace intermédiaire « neutre » entre les négatifs et les positifs. Par conséquent, le statut référentiel de la Russie est masqué. Exclue du domaine du conflit, sa nature reste dans l'implicite.

3. Négation, négativité et propositions conditionnelles

Une autre variante de négation, la négation descriptive, se manifeste dans les propositions conditionnelles de structure *si A, B*. La négation sert ici de support de renforcement de l'autorité de l'énonciateur et provoque un effet de soumission de la Russie à l'autorité de cette instance, assimilée aux États occidentaux. On note cependant que cet effet est fort atténué par le recours à la négativité.

10 Nous considérons comme verbes factifs les verbes qui présupposent la vérité de leurs compléments (cf. Kiparsky, Kiparsky 1971 : 346–348).

11 « Par ailleurs, un verbe factif peut être nié sans que cela affecte la présupposition (la vérité de la complétive demeure intacte) alors qu'un verbe non-factif ne peut pas être nié sans que cela affecte la présupposition (la vérité de la complétive est modifiée) » (Vatrican 2012 : 75).

12 Le lexique offre plusieurs réalisations d'antonymes de ces termes : *allié/ami/bienfaiteur/camarade/défenseur/complice* pour *adversaire* ou *ennemi* et *protéger/rassurer/exhorter* pour *menacer* (TLFi)

3.1. Négation et discours diplomatique d'autorité

Dans la majorité des cas, les propositions conditionnelles reliées par la négation admettent le nom propre la Russie dans la protase où il sert de support à l'enchaînement argumentatif (5). À une seule reprise, on a affaire à la structure inverse, fonctionnant en écho par rapport à celle du type précédent, où le NPr survient dans l'apodose où est exprimée la conséquence. Le PDV est alors assimilé aux autorités russes (6) :

- (5) « **Si la Russie ne choisit pas de mettre fin à l'escalade**, a renchéri John Kerry, nos alliés n'auront pas d'autre choix que de se joindre à nous pour continuer à aller au-delà des mesures que nous avons prises ces derniers jours pour isoler la Russie sur le plan politique, diplomatique et économique », assurant toutefois ne pas chercher la « confrontation » avec Moscou. (Paris Normandie 5/03).
- (6) « **La Russie n'acceptera pas un discours de sanctions et de menaces** et ripostera si des sanctions lui sont imposées », a assuré vendredi le ministre russe des Affaires étrangères, qui accuse l'Union européenne d'avoir adopté une « position extrêmement contre-productive » (Le Figaro 8/03).

En prenant en compte l'énonciateur, la structure et la signification de ces énoncés, on peut constater qu'ils relèvent du discours diplomatique d'autorité. Dans ces phrases conditionnelles standard en *SI A, B*, la conjonction *si* a une valeur hypothétique et conditionnelle (Vairel 1982 : 6-10) et permet de percevoir la situation décrite dans la subordonnée comme une cause supposée qui conditionne l'apparition de *B* ; elle est donc antérieure à *B*. La structure des conditionnelles (*SI + PRÉSENT+ PRÉSENT/FUTUR SIMPLE*, avec les subordonnées conditionnelles au présent et les principales au futur ou l'indicatif présent) suppose la réalité de la protase et met en place le dispositif hypothétique possible. La prédication de la protase peut déclencher ce qui est énoncé dans l'apodose, ce déclenchement étant de type factuel¹³ (5). Parmi les aspects argumentatifs, les plus fréquents sont ceux de type *NEG A DC B* ou *NEG A DC NEG B*.

Dans tous les cas, la négation porte sur la protase et elle est associée au prédicat verbal du sujet Russie. L'emploi d'un tel modèle aspectuel, avec la négation qui porte sur la protase, et non pas d'un aspect réciproque, sémantiquement équivalent (*A DC NEG B*, cf. Ducrot, Carel 2006 : 225) fait ressortir le non-dit argumentatif : il a pour effet de renforcer l'autorité de l'énonciateur qui se veut légitime en formulant une condition négative envers la Russie. Cet aspect argumentatif fait également penser aux discours parentaux qui se nourrissent volontairement de l'argumentation basée sur une condition négative *NEG A DC B* (comme *NEG obéir DC punition*). L'autorité voulue de l'énonciateur se réalise donc par un procédé logico-argumentatif que l'on peut qualifier d'infantilisation, auquel s'ajoute, au niveau énonciatif, l'effacement du destinataire. Le NPr Russie fonctionne sous le mode métonymique mais l'énonciateur, par le fait de désigner son destinataire à la troisième personne, l'exclut de la situation de communication en lui attribuant ainsi le statut de non-personne. Ce procédé fait des médias un lieu de spectacle offert aux publics par les dirigeants politiques qui cherchent à renforcer leur autorité.

En outre, la négation, insérée dans la construction *si p, q* à valeur conditionnelle, s'inscrit dans un acte directif de langage prononcé par les autorités européennes et américaines. L'implication de tels énonciateurs fait de la Russie un « joueur » important dans l'arène mondiale, qui est supposé agir essentiellement au gré de ses adversaires (et non contre leur gré). Or, même si la construction avec le *si* standard conditionnel réalise la modalité du possible, il n'empêche que, dans la situation d'énonciation

13 Qui, pour Jeanne Aptekman, « met en jeu une notion de prédiction, en présentant la protase comme ayant valeur de potentiel, de possibilité », contrairement au déclenchement inférentiel (Aptekman 2008 : en ligne).

donnée, l'acte illocutoire de menace l'emporte sur l'assertion conditionnelle. La condition négative devient marqueur de la modalité déontique et présente la cause supposée comme obligatoire (suffisante et nécessaire) et non pas comme permise comme ce serait le cas de l'aspect réciproque A DC NEG B. De la sorte, la Russie est présentée comme une entité subissant une coercition, soumise à l'autorité des États occidentaux. La négation insérée dans l'enchaînement argumentatif devient donc, au moins au niveau formel, le marqueur d'un acte indirect d'avertissement, ce dernier supposant une hiérarchie asymétrique entre le destinataire et le destinataire.

Ce discours ferme et formellement catégorique (prononcé, rappelons-le, après l'intervention de l'armée russe dans la péninsule de Crimée) est cependant atténué au niveau lexical.

3.2. Négativité et atténuation du discours d'autorité

On peut observer que la négation grammaticale apparaissant dans la protase n'affecte pas les présuppositions résultant de la négativité lexicale. La négativité lexicale est un phénomène qui affecte avant tout certaines structures verbales. Comme le constate Françoise Berlan, il s'agit de verbes (tels que, par exemple, *perdre*, *refuser*, *cesser de*) qui, sans être des négations syntaxiques ou lexicales *stricto sensu*, transmettent une idée négative. Leur valeur référentielle circule non pas autour de la vérité, mais de l'existence, en s'attachant à l'idée de perte, d'absence ou d'inexistence. Même si ces verbes expriment en premier lieu d'autres valeurs sémantiques, ils se laissent gloser par un adverbe de négation ou de construction du type *faire que ne pas* (Berlan 2004 : 94).

Dans le cas des propositions conditionnelles étudiées, un lexème de nature différente, le substantif *désescalade*, semble véhiculer une information négative tout en étant lié à une idée de mouvement ou de suppression/diminution d'un état¹⁴ :

- (7) En outre, **si la Russie ne prend pas rapidement des mesures pour permettre une désescalade**, l'Europe a annoncé qu'elle limiterait les déplacements de certains responsables russes sur son territoire, qu'elle gèlerait leurs avoirs ainsi que la tenue du prochain sommet EU-Russie. (L'Indépendant 7/03)
- (8) **Si la Russie ne réagit pas positivement à l'offre de désescalade européenne**, elle risque un second train de sanctions. (Le Figaro 12/03)
- (9) Le bouillant chef de la diplomatie polonaise, Radoslaw Sikorski, a même promis que l'UE « reverra ses relations avec la Russie **s'il n'y a pas de désescalade** ». (Le Figaro 8/03)
- (10) **Si la Russie ne prend pas des « mesures de désescalade » en ordonnant le « repli » des forces russes dans « leurs zones de stationnement permanentes » en Crimée**, l'Union européenne menace de prendre des sanctions contre Moscou lors du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Huit, convoqué jeudi 6 mars, à Bruxelles. (Le Monde 5/03)
- (11) « L'Amérique préférerait la désescalade, mais, **si la Russie n'y est pas prête**, nous n'aurons pas d'autre choix que d'élargir les mesures pour l'isoler, menace Kerry (Le Figaro 5/03)

L'atténuation due à l'emploi de ce substantif et le non-dit qui en ressort sont d'une double nature. Premièrement, en tant que nominalisation, ce nom cache la relation prédicative et situe l'agent au niveau de l'implicite. Cette ambiguïté référentielle est surtout visible dans les constructions impersonnelles telles que *s'il n'y a pas de désescalade*, qui gomme la responsabilité de l'agent (9). Dans d'autres cas,

14 Selon Berlan, certains verbes de mouvement, comme *quitter* (quitter ses amis), ont « un sémantisme plein de verbe de mouvement et indique[nt] l'éloignement plutôt que la négation » (Berlan, 2004 : 94).

malgré la présence du sujet-agent Russie (7, 8, 10, 11), on note que le nom *désescalade* n'est jamais complément du verbe rattaché directement au sujet. Dans tous les cas, il est dissocié du sujet et apparaît comme complément de nom ou d'adjectif (*offre de désescalade, mesures de désescalade, être prêt à la désescalade*) dans des tournures exprimant tantôt un état psychologique (*être prêt à*) tantôt une action vue sous un aspect inchoatif (*prendre des mesures de d.*), sans jamais dénoter l'achèvement de l'action. La Russie est donc censée se conformer à entreprendre une action, et non pas l'effectuer complètement. Cet effet d'atténuation, voire de non-dit, est encore renforcé par l'absence de sèmes du crime ou du délit qui souligneraient son positionnement axiologique vis-à-vis du stationnement de troupes en Crimée. En revanche, on retrouve un lexique emprunté au discours commercial, puisque la désescalade semble faire ici l'objet d'une transaction, avec les expressions *réagir positivement à l'offre de désescalade, être prêt à la désescalade*.

À cela s'ajoute l'ambiguïté lexicale du mot *désescalade*. Renvoyant à l'« ensemble d'opérations stratégiques visant à diminuer ou à supprimer la gravité des mesures militaires » (TLFi numérique), ce nom événementiel permet une lecture à la fois concrète et abstraite. Nous n'avons noté qu'une occurrence où, grâce à la reformulation, l'interprétation concrète soit assurée (10). Qui plus est, la valeur négative, mêlée au sens premier du mot, n'est pas sans équivoque dans la mesure où elle peut être considérée comme totale ou scalaire. Cette nominalisation du verbe dynamique *désescalader* semble fonctionner à l'instar des verbes « d'achèvement graduel » (cf. Huyghe 2015 : en ligne) qui acceptent les emplois téléiques et atéliques. Le substantif se laisse donc interpréter de façon discrète et/ou continue, c'est-à-dire qu'il ne doit pas forcément impliquer l'achèvement d'un état. Le non-dit repose donc sur l'ambiguïté aspectuelle du substantif, de son caractère abstrait ainsi que du sémantisme des prédicats verbaux. La condition, formulée de façon rigoureuse au niveau syntaxique/argumentatif, devient floue et imprécise au niveau sémantique. L'ambiguïté, déclenchée par l'euphémisation, semble pour autant s'inscrire parfaitement dans la stratégie de « puissance séductive », propre au discours diplomatique (Villar 2012 : en ligne).

Conclusion

Le sens social de la Russie construit dans le discours journalistique pendant la période étudiée semble en grande partie reposer sur un non-dit qui résulte de l'emploi de formes de négation. Tout d'abord, l'attribution de traits négatifs à la Russie s'effectue le plus souvent à travers la négation polémique. Elle fait ressortir les contenus doxiques avec lesquels elle entre en interaction, de manière directe ou par le recours à une énonciation autre. Le sens social de *la Russie* se construit donc, comme un palimpseste, sur la base de déjà-dits stéréotypés. En reformulant les déjà-dits, les instances énonciatives effectuent inévitablement une répétition tout en se distanciant de ceux-ci. Le rejet des étiquettes stéréotypées n'assure pas pour autant l'identification de *la Russie*, sa nature restant dans l'implicite.

Au refus des non-dits négatifs s'ajoute la création de nouveaux non-dits dont la forme bien connue est empruntée au discours diplomatique. Aux trop-dits exprimés au niveau formel par les structures conditionnelles contenant une négation, correspond le non-dit lexical, qui est un effet de la négativité. Par conséquent, à un moment de forte tension géopolitique, le discours journalistique semble prendre soin de réfuter du déjà-dit négatif tout en enjoignant à la Russie d'agir – sans pour autant préciser comment.

Bibliographie

- Anscombre, Jean-Claude (1977) "La problématique de l'illocutoire dérivé." [In:] *Langage et société*. Vol. 2, 1977 ; <https://doi.org/10.3406/lisoc.1977.1040> (consulté le 10/08/2021).
- Aptekman, Jeanne (2008) "Locutions en SI et marqueurs dans la protase : Compositionnalité et indices contextuels." [In:] *Corela*. Vol. 6–1, <https://doi.org/10.4000/corela.224> (consulté le 5/05/2021).
- Benveniste, Émile (1966) *Problèmes de linguistique générale*, t. I. Paris: Gallimard.
- Berlan, Françoise (2004) "Les verbes substitués lexicaux de la négation dans le théâtre classique. Le corpus racinien." [In:] *Langue française*. Vol. 3 (n°143) ; 93–110 ; <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2004-3-page-93.htm> (consulté le 5/05/2021).
- Bres, Jacques (1998) "Brève introduction à la praxématique" [In:] *L'Information Grammaticale*, Vol. 77, 22–23, <https://doi.org/10.3406/igram.1998.2870> (consulté le 11/08/2021).
- Bres, Jacques, Nowakowska Aleksandra (2006) "Dialogisme : du principe à la matérialité discursive." [In:] Laurent Perrin (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université de Metz ; 21–48.
- Bres, Jacques, Nowakowska Aleksandra, Sarale Jean-Marc (2019) *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*, Paris : Classiques Garnier.
- Callebaut, Bruno (1992) "Présentation." [In:] *Langue française*, n°94 ; 3–7, www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1992_num_94_1_5798 (consulté le 10/08/2021).
- Détrie, Catherine, Siblot Paul, Véline Bertrand, Steuckardt Agnès (éds.) (2017) *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris: H. Champion.
- Ducrot, Oswald (1972) *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.
- Ducrot, Oswald, Carel Marion (2006) "Description argumentative et description polyphonique: le cas de la négation." [In :] Perrin Laurent (éd.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz : Université Paul Verlaine ; 215–241.
- Dufays, Jean-Louis, Kervyn Bernadette (2010) "Le stéréotype, un objet modélisé pour quels usages didactiques ?" [In :] *Éducation et didactique*. Vol. 4–1 ; 53–80, <https://journals.openedition.org/educationdidactique/728> (consulté le 15/08/2021).
- Europresse - <https://nouveau.europresse.com> (consulté le 5/08/2021).
- Huyghe, Richard (2015) "Les nominalisations « d'achèvement graduel » en français." [In:] *Le Français Moderne- Revue de linguistique Française, CILF (conseil international de la langue française)* ; <https://hal-univ-paris.archives-ouvertes.fr/hal-01244487> (consulté le 5/05/2021).
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1986) *L'implicite*. Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2002) *L'énonciation*. Paris: Armand Colin.
- Kiparsky, Paul, Carol Kiparsky (1971) "Fact." [In:] Danny D. Steinberg, Leon A. Jakobovits (éds) *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kupferman, Lucien (1979) *Les constructions il est médecin / c'est un médecin : essai de solution*. [In:] *Cahier de linguistique*. Vol. 9 ; <https://doi.org/10.7202/80> (consulté le 16/03/2021).
- Moeschler Jacques (1982) *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*. Berne: Peter Lang.
- Moeschler Jacques (1992) "Une, deux ou trois négations?." [In:] *Langue française*, n°94, 8-25, <https://doi.org/10.3406/lfr.1992.5799> (consulté le 16/08/2021).

- Moeschler Jacques (2013) “Négation, portée et distinction négation descriptive/métalinguistique” [In :] Jacques François *et al.* (éds.), *La Linguistique de la contradiction*, Berne : Peter Lang, 163-179.
- Moirand, Sophie (2007) *Les discours de la presse quotidienne: observer, analyser, comprendre*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Mortureux, Marie-Françoise (1993) “Paradigmes désignationnels.” [In:] *Semen*. Vol. 8; <https://journals.openedition.org/semen/4132> (consulté le 11/03/2021).
- Muller, Claude (1991). *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève: Droz.
- Nølke, Henning (1992) “Ne... pas : négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation.” [In:] *Langue française*, Vol. 4, 1992, 48–67, <https://doi.org/10.3406/lfr.1992.5802> (consulté le 25/07/2021).
- Steuckardt, Agnès (2002) “Les ennemis selon L’Ami du peuple, ou la catégorisation identitaire par contraste.” [In:] *Mots. Les langages du politique*. Vol. 69 ; <http://journals.openedition.org/mots/10023> (consulté le 11/03/2021).
- TLFi: *Trésor de la Langue Française informatisé*.
- Vairel, Hélène (1982) “Les phrases conditionnelles/hypothétiques en français: la valeur de *si A, B*” [In:] *L’Information Grammaticale*. Vol. 14, 5–10, <https://doi.org/10.3406/igram.1982.2349>
- Vatrican, Axelle (2012) “Savoir que et la notion de présupposition”. [In:] *Langages*. Vol. 2 (186) ; 69–84, <https://www.cairn.info/revue-langages-2012-2-page-69.htm> (consulté le 20/10/2021).
- Veniard, Marie (2013) *La nomination des événements dans la presse: essai de sémantique discursive*. Besançon: Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Villar, Constanze (2005) “Pour une théorie du discours diplomatique.” [In:] *AFRI*. Vol. 6; <https://www.afri-ct.org/article/pour-une-theorie-du-discours/> (consulté le 25/05/2021).
- Vion, Robert (2006) “Modalisation, dialogisme et polyphonie.” [In:] Laurent Perrin (ed.) *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz : Université de Metz, 105–123.

